



Réseau Environnement

Catalyseur de l'économie verte au Québec

Rapport synthèse :
Consultation sur la Stratégie
nationale d'adaptation du Canada





Table des matières

| | |
|---|----|
| Mise en contexte | 2 |
| Recommandations de la consultation | 6 |
| 1. Santé, bien-être et sécurité | 6 |
| 2. Aménagement urbain et infrastructures..... | 8 |
| 3. Conservation, protection et restauration des milieux naturels et corridors écologiques | 10 |
| 4. Économie, consommation et gestion des ressources | 10 |
| 5. Communautés résilientes et sensibilisation..... | 11 |
| 6. Communautés autochtones | 12 |
| Recommandations de Réseau Environnement | 13 |
| Conclusion | 14 |



Mise en contexte

Réseau Environnement, le plus important regroupement de spécialistes en environnement au Québec, a pour mission d'être le catalyseur de l'économie verte¹ au Québec. Il regroupe des spécialistes des domaines public, privé et académique qui œuvrent dans les secteurs de l'eau, des matières résiduelles, de l'air, des changements climatiques, de l'énergie, des sols et eaux souterraines, et de la biodiversité.

Réseau Environnement a été mandaté par Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) pour mener la consultation francophone dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie nationale d'adaptation (SNA) du Canada. La Stratégie vise à établir une vision commune de la résilience aux changements climatiques au Canada, déterminer les priorités clés pour accroître la collaboration et établir un cadre pour mesurer les progrès à l'échelle nationale.

Entre le 17 mai et le 5 juillet 2022, Réseau Environnement a organisé trois ateliers de consultation avec des intervenantes et intervenants provenant des domaines publics, privé et académique. L'objectif de ces ateliers était de recueillir des idées et des recommandations sur des actions à court terme (1 à 5 ans) qui pourraient être intégrées dans la Stratégie.

Le premier atelier s'est tenu en présentiel lors du Salon des technologies environnementales du Québec, le 17 mai 2022 au Centre des congrès de Québec. Une cinquantaine d'intervenantes et d'intervenants étaient présents et les discussions se sont déroulées autour de cinq tables pour favoriser les échanges. Chaque table disposait d'un facilitateur afin de lancer les discussions et d'alimenter les débats, ainsi qu'une personne preneuse de notes pour recueillir les commentaires des participantes et participants. Les cinq thèmes de la Stratégie ont été présentés lors de cet atelier, mais il est à noter que le thème portant sur la résilience et la sécurité en cas de catastrophe n'a pas été abordé par manque de temps et d'expertise sur le sujet.

Les deux autres ateliers se sont tenus en virtuel via la plateforme Zoom les 21 juin et 5 juillet derniers. Dans un premier temps, une vidéo du ministre Steven Guilbault était présentée à l'écran, expliquant les différents enjeux et objectifs de la Stratégie. Ensuite, une brève présentation d'ECCC permettait d'informer les participantes et les participants sur le processus consultatif de la Stratégie et de présenter plus en détail les objectifs de la Stratégie. Par la suite, l'outil

¹ L'économie verte est une approche pour mettre en œuvre le développement durable ([ISQ, 2020](#)). C'est une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie des ressources ([PNUE, 2011](#) et [MELCC, 2022](#)).



Mentimeter² a été utilisé pour permettre aux participantes et participants de donner leur avis sur les sujets abordés. À travers cette application, il était possible de rédiger des recommandations en ligne et celles-ci s'affichaient automatiquement sur la présentation. Afin d'avoir suffisamment de temps pour chaque thème, seulement deux thèmes de la Stratégie ont été abordés par atelier.

Lors de l'atelier du 21 juin, les thèmes abordés étaient : l'environnement naturel florissant et l'économie forte et résiliente. En plus des 60 participantes et participants présents lors de cet atelier, Charles Latrémouille, consultant en environnement, et Yves Gauthier, Fellow comptable professionnel agréé (FCPA), se sont joints à l'atelier pour enrichir les discussions et partager leur expertise liée aux thèmes abordés.

Puis, pour l'atelier du 5 juillet, 95 participantes et participants étaient présents pour aborder les thèmes suivants : la santé et le bien-être, et les infrastructures naturelles et bâties résilientes. La docteure Claudel Pétrin-Desrosiers et l'ingénieure Oumoul Sy ont été invitées à titre d'expertes pour alimenter les discussions et présenter leurs réflexions sur les thèmes de l'atelier.

Ci-après se trouve une synthèse des idées, des recommandations et des commentaires étant ressortis des trois ateliers pour s'adapter aux changements climatiques. Il est à noter que d'excellentes suggestions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ont été partagées. Or, l'objectif des ateliers était de ressortir des idées pour s'adapter aux changements climatiques, seulement ces dernières ont été retenues dans ce rapport.

² Mentimeter est un outil en ligne qui permet de faire interagir l'auditoire en direct pendant des présentations.



Figure 1 : Atelier #1 de la consultation sur la Stratégie nationale d’adaptation du Canada au Salon des technologies environnementales du Québec tenu le 17 mai au Centre des congrès de Québec. Source : Réseau Environnement (2022)

Allez sur www.menti.com et utilisez le code 62817730

2. Conservation et restauration des milieux naturels et corridors écologiques

| | | |
|---|--|---|
| <p>Revoir les obligations compensatoires dans la réglementation lorsqu'un habitat naturel est</p> | <p>Mieux soutenir la recherche et le développement dans le secteur des techniques végétales de stabilisation de berges</p> | <p>Compléter les inventaires des PRMHHN du territoire québécois et pour le reste du Canada afin d'établir un ligne de référence de conservation</p> |
| <p>Surtout dans les zones métropolitaines</p> | <p>Établir des stratégies afin</p> | <p>en plus de vos projets de contrôle.</p> |

Press S to show image

Quel est le meilleur moyen de contrôler les espèces envahissantes ?

Windy Vasquez Gallardo

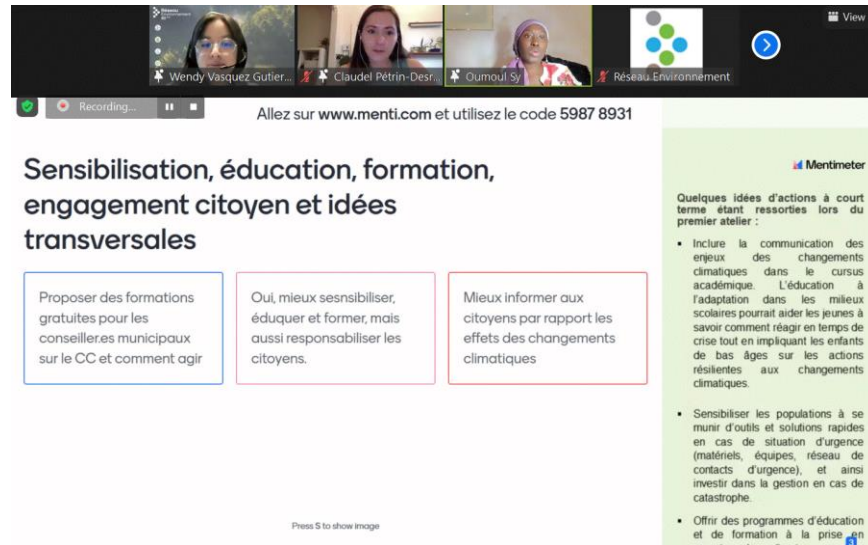
Charles Labrègue

Réseau Environnement

Yves Gauthier

le recensement des espèces et leur évolution en fonction du réchauffement des températures au Canada

Figure 2 : Aperçu de la présentation lors de l’atelier #2 de la consultation sur la Stratégie nationale d’adaptation du Canada tenu le 21 juin sur les thèmes « Environnement naturel florissant » et « Économie forte et résiliente ». Source : Réseau Environnement (2022)

Recording... Allez sur www.menti.com et utilisez le code 5987 8931

Sensibilisation, éducation, formation, engagement citoyen et idées transversales

Proposer des formations gratuites pour les conseillers municipaux sur le CC et comment agir

Oui, mieux sensibiliser, éduquer et former, mais aussi responsabiliser les citoyens.

Mieux informer aux citoyens par rapport les effets des changements climatiques

Press 5 to show image

Mentimeter

Quelques idées d'actions à court terme étant ressorties lors du premier atelier :

- Inclure la communication des enjeux des changements climatiques dans le cursus académique. L'éducation à l'adaptation dans les milieux scolaires pourrait aider les jeunes à savoir comment réagir en temps de crise tout en impliquant les enfants de bas âges sur les actions résilientes aux changements climatiques.
- Sensibiliser les populations à se munir d'outils et solutions rapides en cas de situation d'urgence (matériels, équipes, réseau de contacts d'urgence), et ainsi investir dans la gestion en cas de catastrophe.
- Offrir des programmes d'éducation et de formation à la prise en compte des changements climatiques.

Figure 3 : Aperçu de la présentation lors de l'atelier #3 de la consultation sur la Stratégie nationale d'adaptation du Canada tenu le 5 juillet sur les thèmes « Santé et bien-être » et « Infrastructures naturelles et bâties résilientes ». Source : Réseau Environnement (2022)



Recommandations de la consultation

Les recommandations suivantes sont le fruit des discussions des trois ateliers organisés par Réseau Environnement et abordent quatre thèmes de la stratégie : environnement naturel florissant, l'économie forte et résiliente, la santé et le bien-être, et les infrastructures naturelles et bâties résilientes. Puisque le mandat consistait à mener une consultation publique, ces recommandations ne reflètent pas nécessairement la position de Réseau Environnement et d'ECCE, mais plutôt celle des participantes et participants. Pour éviter la répétition des idées et obtenir un contenu synthétique, les recommandations ont été reformulées et regroupées par catégorie. Ces catégories proviennent des idées qui ont émergées du premier atelier et de la plateforme de consultation Parlonsadaptation.ca. Les différents ministères impliqués dans la Stratégie ont par ailleurs participé à l'élaboration du deuxième et troisième atelier.

1. Santé, bien-être et sécurité

1.1 Consolider les systèmes de santé et les préparer à réagir en cas d'évènement extrême :

Implanter une formation en continu pour les médecins sur les problèmes de santé liés aux changements climatiques pour leur permettre d'approfondir les diagnostics. En cas de catastrophe naturelle, planifier des lieux de soins supplémentaires et préparer le personnel du système de santé et des hôpitaux à recevoir des quantités plus importantes de patients.

1.2 Renforcer les actions pour la santé mentale dans les écoles :

Repenser les systèmes scolaires pour donner une place plus importante à la santé mentale. Par exemple, offrir des soins de santé psychologique accessibles en continu et des ateliers pour apprendre à parler de ses peurs et de ses émotions face aux changements climatiques au sein des écoles. Soutenir également les enfants pour qu'ils croient en leur futur, en leur démontrant notamment que nous travaillons activement pour nous adapter aux changements climatiques.

1.3 Rendre accessibles les outils pour une bonne santé mentale et faciliter l'accès à la nature :

Démocratiser et rendre plus accessibles les différents outils pour une bonne santé mentale et limiter les effets de l'écoanxiété (ex. : saines habitudes de vies, accompagnement psychologique, ateliers de communication, etc.). De plus, ne pas considérer la santé mentale et l'écoanxiété comme un problème seulement individuel, mais un problème social en y apportant des solutions collectives. Pour ceux qui en ressentent le besoin, offrir dès l'adolescence un suivi psychologique gratuit. Aussi, les effets positifs de la nature sur la santé mentale ont été démontrés, notamment en lien avec l'écoanxiété. Ainsi, il serait intéressant d'offrir des passes gratuites pour se rendre dans les parcs provinciaux et fédéraux, et prescrire des bains de forêt. De plus, il serait bénéfique



pour les professionnels de la santé et les patients que le système de santé prévoie un budget de pour des projets de verdissement urbain.

1.4 Prévenir les populations en amont des évènements climatiques extrêmes et développer un plan de communications :

Informar les populations des évènements extrêmes qui peuvent se produire dans leur région et mettre à disposition des fiches pratiques pour savoir ce qu'il faut faire selon les différents types d'évènements extrêmes possibles. De plus, mettre en place un système d'alerte pour les principaux aléas liés aux catastrophes naturelles et identifier les personnes vulnérables (ex. : personnes âgées, handicapées, personnes avec des limites de déplacement) pour planifier leur évacuation en cas d'urgence. Il serait important de renforcer les liens sociaux dans les milieux de vie et de favoriser les échanges intergénérationnels pour une plus grande collaboration citoyenne.

Par ailleurs, instaurer et financer des programmes de soutien pouvant accompagner les citoyens dans les changements à réaliser chez eux (ex. : rénovations, aménagements, etc.) en vue d'être mieux préparés pour des évènements climatiques intenses et collaborer avec les assureurs pour mieux prévoir les évènements et soutenir les populations défavorisées.

1.5 Soutenir les populations pendant les évènements climatiques extrêmes :

Créer des maraudes pour informer les gens et les orienter vers de lieux d'hébergements ouverts 24h/24 (où ils pourront être en sécurité, boire et manger, et si nécessaire recevoir du support psychologique). En période de canicule, offrir de l'accompagnement, de la surveillance, de l'animation, et la mise à disposition de toilettes, de points d'eau et de douches dans les parcs municipaux. Aussi, réfléchir au rôle que les lieux publics tels que les écoles et les bibliothèques peuvent avoir pour offrir des espaces de fraîcheur au public. Ces lieux pourraient accueillir des gens qui ont besoin d'une douche, de recharger leur téléphone, de se rafraîchir, etc. Il faudrait s'assurer que ces lieux sont équipés de génératrice et/ou d'énergie renouvelable. Ces lieux pourraient également être munis de banque de climatiseurs portatifs disponibles pour les citoyens lors de vagues de chaleur extrêmes.

1.6 Soutenir les populations après les évènements climatiques extrêmes :

Instaurant des programmes de parrainage et de soutien psychologique pour les personnes et communautés touchées.



2. Aménagement urbain et infrastructures

2.1 *Végétaliser pour rendre la vie plus agréable :*

Créer davantage d'espaces qui permettent aux citoyens de socialiser dans des lieux frais et végétalisés tels que les parcs. En ce sens, il faudrait faciliter l'adaptation aux changements climatiques dans les villes, en misant sur les infrastructures végétalisées, les phytotechnologies et en adoptant des mesures pour lutter contre les îlots de chaleur (p. ex. dans les cours d'école). Il serait intéressant d'instaurer une politique de végétalisation et exiger notamment des toits plats blancs et verts sur les bâtiments en plus de promouvoir la végétalisation des façades avec des plantes grimpantes.

2.2 *Végétaliser pour économiser de l'énergie :*

De manière générale, pour que les projets verts deviennent plus rentables, il faudrait considérer la végétalisation dans une optique d'économie d'énergie (p. ex. verdir pour remplacer la climatisation) et obliger les entreprises et les institutions publiques à considérer l'ensemble des coûts de leurs projets, dont l'impact négatif sur l'environnement et la santé. Il serait également intéressant d'utiliser des outils d'écofiscalité comme levier pour aménager les communautés de manière durable et favorables à la santé. Puis, débétonner le plus d'espace possible en milieu urbain pour permettre l'infiltration des eaux de pluie et avoir plus de zones perméables dans les villes.

2.3 *Limiter l'étalement urbain :*

Pour conserver au maximum les espaces naturels, il faut améliorer l'aménagement des villes, limiter l'étalement urbain et densifier nos communautés. Pour ce faire, en favorisant notamment le transport en commun et le transport actif, en limitant les espaces de stationnement et en favorisant les villes piétonnières. Pour inciter au transport en commun, il faudrait rendre celui-ci plus abordable et instaurer des incitatifs économiques aux entreprises qui offrent des titres de transport à leurs employés.

2.4 *Adapter les villes aux futurs niveaux des lacs et rivières :*

Moderniser les infrastructures de gestion des eaux usées pour permettre de traiter des débits plus élevés d'eau. Aussi, il est recommandé de maintenir à jour les données et la cartographie des zones inondables et des milieux humides, les rendre accessibles à tous et s'assurer qu'il n'y ait plus de nouvelles constructions en zone inondable. Il est aussi nécessaire de commencer à faire des retraits préventifs des infrastructures en zone inondable. Enfin, il serait bénéfique d'implanter une réglementation fédérale afin de viser la diminution de la quantité d'eaux pluviales reçues dans les usines de traitement des eaux.



2.5 Revoir le code du bâtiment :

Mettre à jour le code du bâtiment afin qu'il prenne en compte les différents types de crises possibles dues aux changements climatiques, et ainsi rendre les bâtiments plus résilients.

2.6 Effectuer un inventaire des infrastructures vulnérables :

À l'aide de cet inventaire, développer des alternatives pour rendre les infrastructures vulnérables moins à risque. De plus, s'assurer de bien communiquer les vulnérabilités et miser sur des solutions basées sur la nature.

2.7 Former des spécialistes en infrastructures vulnérables:

Développer des programmes de formation pour créer un large portefeuille d'experts spécialisés dans l'adaptation du cadre bâti vulnérable. Actuellement, très peu d'experts ont les connaissances et l'expérience pour intervenir sur les infrastructures.

2.8 Inclure toutes les parties prenantes dans les discussions sur l'aménagement urbain:

Il est recommandé d'organiser des partenariats entre les municipalités et les universités pour approfondir les recherches de solutions innovantes en pensant notamment à donner une place importante à l'agriculture urbaine et de proximité. Il serait intéressant de favoriser l'urbanisme participatif et d'utiliser l'intelligence collective pour avoir une réponse réelle aux besoins des populations. Il est d'ailleurs important de considérer les inégalités que peut engendrer l'adaptation aux changements climatiques et s'assurer d'être inclusif et équitable dans la conception des mesures d'adaptation (p. ex. avoir un réseau d'infrastructures bien adapté pour les personnes âgées et vulnérables). Enfin, il serait bénéfique d'organiser des sommets annuels et une table ronde pancanadienne sur l'aménagement urbain et la gouvernance pour planifier les villes pour le futur.

2.9 Promouvoir les bonnes pratiques des municipalités :

Faire des campagnes de communication sur les stratégies et innovations porteuses réalisées par les municipalités canadiennes et les outiller davantage dans la gestion et l'entretien de leurs infrastructures naturelles.

2.10 Revoir les critères de capitalisation des infrastructures vertes :

Modifier les critères de capitalisation des infrastructures vertes dans les municipalités pour rendre la plantation des arbres et d'espèces vivaces pleinement capitalisables, quelle que soit la portion des végétaux dans un projet.



3. Conservation, protection et restauration des milieux naturels et corridors écologiques

3.1 Faire un recensement des espèces :

Effectuer un recensement des espèces (p. ex. faune et flore) et mettre en place une base de données ouvertes à tous pour le recensement des espèces et leur évolution en fonction du réchauffement climatique au Canada.

3.2 Renforcer la protection des milieux naturels :

Revoir les obligations compensatoires dans la réglementation à la hausse lorsqu'un habitat naturel est perturbé et établir de nouvelles stratégies afin de faire respecter les différentes lois en matière de protection des milieux naturels. Pour les propriétaires de terrains, faciliter les processus permettant de revégétaliser et renaturaliser les rives de leurs propriétés.

4. Économie, consommation et gestion des ressources

4.1 Promouvoir l'écocircularité ainsi que la consommation et la production locale :

Pour limiter la dépendance aux chaînes d'approvisionnement internationales, qui pourraient être affectées par les aléas climatiques, inciter les populations à consommer localement et de saison pour ce qui est de la nourriture. Par des subventions et programmes spéciaux, inciter également les entreprises à utiliser des ressources locales et à pratiquer l'écocircularité.

4.2 Favoriser les pratiques durables et résilientes d'utilisation des ressources naturelles :

Mettre en place un régime forestier et une gestion des pêches qui tiennent compte des impacts présents et futurs des changements climatiques. Instaurer une agriculture résiliente adaptée au futur climat du Canada et ayant des besoins moins élevés en fertilisant et en pesticide (p. ex. inciter l'utilisation de plusieurs semences et la permaculture).

4.3 Installer des compteurs d'eau :

Pour limiter les impacts des périodes de sécheresse plus fréquentes et responsabiliser les utilisateurs, effectuer la gestion des eaux à l'aide de compteurs d'eau.



4.4 Développer plus de subventions pour les infrastructures vertes :

Rendre les infrastructures vertes admissibles à des subventions. Les projets de mise à niveau pour rendre les infrastructures plus vertes devraient également être considérés par les subventions (ex. : subvention d'écორénovation).

5. Communautés résilientes et sensibilisation

5.1 Favoriser l'émergence de communautés résilientes :

Inciter à la participation citoyenne dans la mise en œuvre d'actions pour l'adaptation et encourager les initiatives locales de partage de connaissances et d'entraide (ex. : plateforme pour la réutilisation et le partage de biens, échange de services, économie circulaire). Aussi, supporter les communautés pour avoir accès à des outils d'adaptation notamment pour la climatisation et l'aménagement d'espaces verts. Faciliter aussi le partage, par exemple, à l'aide d'applications qui permettraient d'emprunter des outils de construction et des voitures à faibles coûts.

5.2 Tenir compte des familles à faible revenu :

Adapter les programmes d'incitation et de financement à l'adaptation aux changements climatiques aux personnes et aux familles à faible revenu afin que les inégalités économiques ne soient pas un obstacle à l'adaptation.

5.3 Sensibiliser la population aux enjeux des changements climatiques :

Sensibiliser les populations aux différents enjeux des changements climatiques par l'intermédiaire notamment des médias et réseaux sociaux, et communiquer de l'information pour accroître les connaissances et favoriser les actions citoyennes (p. ex. pour réduire le gaspillage alimentaire). Il serait également intéressant de sensibiliser les citoyens aux aléas climatiques à travers des aménagements parlants qui indiquent les degrés de risque, par exemple, visualiser la montée des eaux sur un bâtiment avec des couleurs qui indiquent le risque d'inondation éventuel.

Aussi, il est primordial de former les décideurs et personnes d'influences pour qu'ils soient en mesure de prendre des décisions éclairées face à l'action climatique.

5.4 Sensibiliser les enfants aux enjeux des changements climatiques :

Impliquer les enfants de bas âges dans la mise en œuvre d'actions résilientes aux changements climatiques et inclure la communication sur les enjeux des changements climatiques dans tout le cursus académique. Il faut mettre l'accent sur l'éducation des populations pour qu'elles posent des actions concrètes individuelles et collectives.



5.5 Faciliter l'accès à l'information climatique :

Favoriser la création et l'opération d'un guichet national d'accès à l'information scientifique climatique. Ce guichet pourrait également donner accès à des programmes de soutien pour se préparer et s'adapter aux changements climatiques.

6. Communautés autochtones

6.1 Être à l'écoute des communautés autochtones :

Tenir compte des revendications territoriales des communautés autochtones pour la conservation des milieux et adapter les idées quant à leur rapport à la nature.

6.2 Prévoir des programmes spéciaux pour les communautés autochtones :

Développer des programmes d'accompagnement et d'aide pour les communautés autochtones ayant des infrastructures vulnérables telles que celles bâties sur le pergélisol.



Recommandations de Réseau Environnement

Les recommandations suivantes sont des recommandations réfléchies par Réseau Environnement pour optimiser les prochaines étapes de l'élaboration de la Stratégie et de sa mise en œuvre.

1. Processus itératif :

Nous soutenons l'importance de développer une version préliminaire de la SNA et de la présenter aux parties prenantes pour recevoir leurs commentaires en amont de la publication de la version finale de la Stratégie. Les modifications suggérées auront l'avantage d'être concrètes et spécifiques, permettant de préciser davantage certains aspects de la Stratégie.

2. Suivi de la Stratégie :

Nous suggérons d'établir des objectifs qui sont mesurables et qui puissent être évalués tout au long de la mise en œuvre de la Stratégie afin d'évaluer la progression des mesures et de leurs impacts.

De plus, pour permettre aux parties prenantes de suivre les résultats des actions, nous recommandons que les données soient récoltées et divulguées de manière transparente. Ainsi, il serait intéressant que les différentes données puissent être accessibles au public.

Nous recommandons également de faire une révision annuelle de la SNA, basée sur les résultats et les impacts des actions prises au courant de l'année précédente. Cette révision permettra de faire ressortir les points forts, mais surtout les points à améliorer de la Stratégie pour permettre son amélioration au besoin.

3. Collaboration :

Nous recommandons de poursuivre la collaboration avec les parties prenantes, de continuer à les impliquer régulièrement, notamment lors des révisions annuelles de la Stratégie. Nous tenons à rappeler l'importance de s'assurer que les populations adhèrent aux mesures et surtout, que les mesures répondent réellement aux besoins des populations.

4. Sensibilisation, éducation et formation :

Nous réitérons l'importance de sensibiliser la population générale aux impacts des changements climatiques pour leur permettre de s'adapter aux aléas climatiques et d'être en mesure de poser les actions nécessaires en cas d'évènement extrême. De plus, une population consciente et réellement informée sur les risques des changements climatiques sera plus encline à modifier ses comportements pour minimiser l'impact sur l'environnement.

Toutefois, ces mesures auront un meilleur impact que si les décideurs et les personnes qui ont un réel pouvoir de faire changer les choses sont également sensibilisés et éduqués. Nous suggérons d'offrir aux décideurs des formations et des sessions de sensibilisation afin qu'ils aient les outils et les connaissances pour prendre des actions à la hauteur de la situation.



Conclusion

Pour conclure, Réseau Environnement est fier que son expertise et son réseau aient été mis à profit pour bonifier le contenu de la Stratégie nationale d'adaptation aux changements climatiques. À travers les trois ateliers organisés, Réseau Environnement a pu réunir plus de 200 spécialistes et récolter plus d'une centaine de recommandations sur les thèmes de l'environnement naturel florissant, l'économie forte et résiliente, la santé et le bien-être, et les infrastructures naturelles et bâties résilientes.

Réseau Environnement remercie tous les participants qui se sont joints à nous pour partager leurs idées, leurs recommandations et leurs commentaires sur la Stratégie. Nous tenons également à remercier l'équipe de Tact Conseil pour leur expertise et leur soutien tout au long du processus. Finalement, nous remercions tout particulièrement l'équipe d'Environnement et Changement climatique Canada pour cette collaboration et pour leur confiance accordée tout au long du processus de consultation.

Réseau Environnement reste disponible pour poursuivre les démarches en cours, approfondir les réflexions et contribuer au développement de la première Stratégie nationale d'adaptation du Canada.

EAU

MATIÈRES
RÉSIDUELLES

SOLS ET EAUX
SOUTERRAINES

BIODIVERSITÉ

AIR,
CHANGEMENTS
CLIMATIQUES
ET ÉNERGIE



Réseau Environnement

295, Place d'Youville
Montréal (Québec) H2Y 2B5
514 270-7110
www.reseau-environnement.com
info@reseau-environnement.com

